

# EMPLOYEURS: LES ÉTUDIANTS ET LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE L'ONTARIO MÉRITENT QUE L'ON AGISSE!

**Sections locales du SCFP au sein des conseils scolaires appellent l'employeur et les conseillères et conseillers scolaires élu(e)s à prendre les mesures suivantes pour soutenir les élèves et les travailleuses et travailleurs de l'éducation publique.**

- Communiquer avec le ministre de l'Éducation (et le ministère de l'Éducation) pour lui faire part de la nécessité d'allouer un financement supplémentaire pour les conseils scolaires de l'Ontario afin qu'ils puissent embaucher davantage de travailleuses et travailleurs de l'éducation, toutes classifications confondues, pour soutenir les élèves et leur milieu d'apprentissage.
- S'engager à œuvrer, tant aux tables centrales que locales, pour conclure des conventions collectives prévoyant des mesures visant à accroître les effectifs et à améliorer les soutiens aux élèves, à réduire les incidents violents et à créer des emplois bien rémunérés, sûrs et durables au sein des conseils scolaires.

## CONTEXTE

- Les conseils scolaires de l'Ontario sont confrontés à une crise de sous-financement. Pour la seule année 2025-2026, la réduction réelle du financement de l'éducation par élève s'élève à 1,4 milliard de dollars.
- L'année dernière, le Centre canadien de politiques alternatives a calculé que la réduction réelle cumulative par élève sous le gouvernement Ford s'élève à 6,3 milliards de dollars sur la durée du mandat du gouvernement progressiste-conservateur de Doug Ford (2018-2019 à 2024-2025).
- Malgré les affirmations du gouvernement concernant des « investissements historiques », les ratios élèves/personnel ne se sont pas améliorés depuis 2018, et pour plusieurs classifications, ils se sont détériorés.
- D'après les dossiers financiers des conseils scolaires, entre les années scolaires 2018-2019 et 2024-2025, les ratios de dotation en personnel se sont détériorés pour plusieurs classifications de travailleuses et travailleurs, notamment :
  - Éducatrices et éducateurs de la petite enfance désigné(e)s
  - Services d'orthophonie
  - Services psychologiques
  - Technicien(ne)s de bibliothèque
  - Secrétaires d'école/personnel de soutien administratif
  - Concierges
  - Entretien/métiers
- Dans un récent sondage réalisé auprès des travailleuses et travailleurs de l'éducation du SCFP, près de 85 % ont déclaré qu'il fallait davantage de personnel toutes classifications confondues au sein des conseils scolaires afin d'améliorer le soutien aux élèves et de pourvoir à leurs besoins. Le gouvernement et les conseils scolaires vont dans la mauvaise direction. Il faut consacrer davantage de fonds à l'embauche de travailleuses et travailleurs de l'éducation, et ce, rapidement.
- Plus de 70 % des travailleuses et travailleurs de l'éducation du SCFP dans toute la province sont des femmes. Les problèmes liés à la recrudescence de la violence, à la pénurie de personnel, aux suppressions d'emplois imminentes et aux faibles revenus des travailleuses et travailleurs de l'éducation touchent particulièrement durement les femmes. Toute stratégie gouvernementale visant à lutter contre les inégalités entre les sexes doit en inclure une pour résoudre ces problèmes dans les écoles de l'Ontario.

# L'IMPACT DU SOUS-FINANCEMENT SUR LES ÉLÈVES ET LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

- Le sous-financement a entraîné une grave pénurie de personnel, dans laquelle les besoins des élèves ne sont pas satisfaits, les travailleuses et travailleurs de l'éducation ont des charges de travail excessives et déraisonnables, et la violence dans les écoles est en hausse.
  - Quarante-huit pour cent des travailleuses et travailleurs de l'éducation des conseils scolaires de l'Ontario sont stressé(e)s en raison d'une charge de travail excessive.
  - Cinquante-quatre pour cent des travailleuses et travailleurs de l'éducation déclarent effectuer du travail non rémunéré pour leur conseil scolaire en raison d'une pénurie de personnel, ce qui équivaut à subventionner les conseils scolaires de l'Ontario à hauteur d'environ **1 355,5 emplois équivalents temps plein**.
- **Soixante-quinze pour cent des travailleuses et travailleurs de l'éducation déclarent être confronté(e)s à des incidents violents** ou perturbateurs dans leur milieu de travail au moins de temps à autre. Les aides-enseignant(e)s (A.-E.) et les travailleuses et travailleurs auprès des enfants et des jeunes enregistrent les taux les plus élevés, 96 % d'entre eux(elles) déclarant être victimes de violence sur leur lieu de travail.

## PROBLÈMES DANS LES CONSEILS SCOLAIRES DE L'ONTARIO

- On assiste à une crise liée à la montée de la violence dans les écoles. Les conseils scolaires ne s'attaquent pas à cette crise, qui nuit tant aux élèves qu'aux travailleuses et travailleurs de l'éducation. Une cause majeure de cette recrudescence de la violence est la pénurie de personnel pour pourvoir aux besoins des élèves ayant des besoins particuliers.
- D'après une récente enquête réalisée auprès des membres du SCFP des conseils scolaires, 73 % des aides-enseignant(e)s (A.-E.) s'occupent de cinq élèves ou plus, comparativement à 60 % en 2018. Quarante-huit pour cent des A.-E. déclarent qu'il y a dans leur école des élèves qui ont besoin de leur soutien, sans toutefois le recevoir. Quarante-trois pour cent des A.-E. déclarent qu'ils(elles) doivent parfois choisir entre deux élèves ou plus qui ont besoin de leur soutien en même temps. Quarante-huit pour cent des A.-E. déclarent s'occuper d'élèves qui ont besoin d'un soutien individuel mais qui ne le reçoivent pas.
- Les ratios élèves/éducatrices et éducateurs de la petite enfance désigné(e)s (ÉPED) se sont détériorés depuis 2018-2019. Quarante-deux pour cent des ÉPED qui déclarent avoir des élèves ayant des besoins particuliers dans leurs classes indiquent également que ces élèves n'ont pas d'A.-E. affecté(e) pour travailler avec eux(elles). En moyenne, les ÉPED des conseils scolaires de l'Ontario effectuent 41 minutes de travail de préparation non rémunéré chaque jour.
- Soixante-dix-sept pour cent des secrétaires d'école se sont vu confier des tâches supplémentaires au cours des cinq dernières années. En moyenne, ces tâches ont ajouté plus de 71 minutes par jour à la charge de travail des secrétaires. Plus de 94 % des secrétaires d'école déclarent devoir régulièrement consacrer une partie de leur journée à rattraper les tâches qu'ils(elles) n'ont pas pu accomplir la veille. Soixante-un pour cent indiquent que cela se produit tous les jours.
- Quarante-un pour cent des concierges indiquent que certaines aires de leur établissement ne sont pas nettoyées quotidiennement. Soixante-dix pour cent déclarent qu'il leur arrive de ne pas pouvoir accomplir toutes leurs tâches en raison d'une charge de travail trop importante et d'une pénurie de personnel.
- Soixante-dix-huit pour cent du personnel informatique déclare que sa charge de travail a augmenté au cours des cinq dernières années. Près de 70 % ont indiqué qu'ils(elles) sont parfois amené(e)s à travailler avec des équipements ou une infrastructure informatique obsolètes ou insuffisants pour pourvoir aux besoins des élèves.